Association de Sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine en Val de Sienne

Année 2009

1er semestre : n° 11

N° ISSN : 1954-9652

La voix du patrimoine de Sienne

DANS CE NUMÉRO :

Croix de fonte en Val de Sienne 1

Beslon : cimetière (1) 1

Le Chefresne : stèle du pasteur Sabatier 2

Sainte-Cécile : monument aux morts (fin) 3

Beslon : cimetière (2) 4

Sommaire :

- Ce numéro se concentre sur l'un des objectifs de l'association, à savoir : la valorisation du patrimoine funéraire. Un dossier de sauvegarde de l'héritage en fonte est créé. Il concerne une sélection par les membres de la commission, de 10 plus beaux exemples de création de fonte dans les 3 cantons de Gavray, Percy et Villedieu-les-Poêles.
- L'évocation du cimetière de Beslon est un moyen d'entrer dans un programme de présentation de la vingtaine de sites retenus par la commission.
- La création d'une stèle pour le pasteur Eugène Sabatier, va compléter le programme de valorisation du site du Chefresne.
- Les monuments aux morts font partie du paysage de la plupart des cimetières du Val de Sienne. Nous clôturons ici le dossier consacré à celui de Sainte-Cécile.

Sauvegarde des croix et clôtures de fonte en Val de Sienne

Les membres de la commission : MM Marie-Thérèse Cueff, Colette Mondin, Edgar Leblanc et Jacky Brionne ont travaillé sur une sélection de 10 croix et clôtures de fonte parmi les plus remarquables du Val de Sienne. Ce sont : **Percy** : clôture de fonte autour du monument de l'architecte Cheftel (monument attribué à la famille de Godefroy de Campion) ; **Montbray** : croix, clôture, bâtière (sépulture Leguillochet) ; **Sourdeval-les-Bois** : croix sur dé (sépulture Gombert) ; **Montaigu-les-Bois** : colonne cannelée et annelée (attribuée à la sépulture Lebouvier), clôture de fonte et croix ajourée (inconnu) ; **Le Mesnil-Hue** , commune associée à **Gavray** : clôture et croix de fonte (sépulture Luce) ; **Champrépus** : deux croix de fonte (sépultures Regnault) ; **Villedieu-les-Poêles** (cimetière de **St-Pierre-du-Tronchet**) : clôture et croix de fonte (sépulture Debroise), croix de fonte brisée (anonyme) ; **Rouffigny** : croix sur dé (sépulture Bosquet-Garnier-Lehideux). Le coût total de la restauration est évalué par Martial Besnier de Saint-Aubin-des-Bois, à : **23118,68 €** (TTC). La sélection concerne des monuments uniques, exceptionnels, donc remarquables. Les dossiers de demandes de subventions seront déposés dans les communes concernées. Un plan de financement est proposé à l'étude à la Fondation du Patrimoine. Une souscription permettrait de bénéficier d'avantages non négligeables. Nous en parlerons à l'assemblée générale.

Le cimetière de Beslon et épitaphes sélectionnées

Le cimetière de Beslon, disposé autour de l'église, présente un charme bien réel, dû en partie au fond de décor arboré formé par les tulipiers et autres arbres du bord de route qui le contourne en partie. La diversité des monuments funéraires : colonne ancienne et hautes croix de granit, croix de fonte variées, contribuent à cet aspect paisible. Deux croix de cimetière, une au nord-ouest, l'autre au sud « *souvenir / cette croix / a été transférée / sur le lieu où était / l'autel de l'église / St fraguaire / détruite en 1857* », rappellent l'existence de deux églises, presque blotties l'une contre l'autre : Saint-Fraguaire et Notre Dame de Beslon. Les pierres de l'église de Saint-Fraguaire, démolie entre 1856 et 1857, servirent à la réfection de Notre Dame. La vieille bâtière d'un ancien pupitre, posée sur le dé de la croix du midi, rappelle une spécificité que la lecture de l'évangile

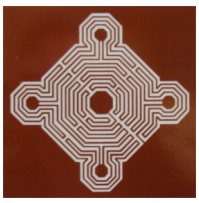

Site inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques

Stèle et socle actuellement

Un lieu visité

FONDATION DU PATRIMOINE

SOCIÉTÉ POUR LA PROTECTION DES PAYSAGES ET DE L'ESTHÉTIQUE DE LA FRANCE
Sites et Monuments

Nos partenaires : la Fondation du Patrimoine, délégation de Basse-Normandie et la SPPEF .

Création d'une stèle pour le pasteur Sabatier:

Un rendez-vous a été pris avec Alain Mainhagu, professeur au lycée professionnel de la Roquelle à Coutances afin de proposer aux élèves de l'atelier gravure de participer à la création d'une stèle destinée a marquer la sépulture du pasteur Eugène Sabatier, au cimetière protestant du Neufbourg au Chefresne.

Pour simple rappel, disons que cette décision a été prise parce que ce pasteur fut à l'origine de la construction du grand temple , restée inachevée, probablement à cause du déséquilibre financier provoqué dans la caisse de l'église locale et par la perte provoquée par la mort du pasteur, tué par la foudre, alors qu'il se rendait sur le chantier. Son audace et sa ténacité ne trouvèrent pas d'échos aussi forts malgré les vaines recherches, par son successeur, pour trouver une solution.

La deuxième motivation s'attache au concept de la boucle des chemins d'histoire du protestantisme dans le canton de Percy, et par extension, avec le concours d'autres partenaires, une définition départementale et normande de ces itinéraires. Le département de la Manche et la province normande sont en effet riches d'un héritage protestant qui ne peut et ne doit pas être oublié. Donc, plus modestement, il y a cette définition qui a sa raison d'exister dans le canton de Percy, tout particulièrement. La stèle; très érodée et victime d'éclats, gît au sol.

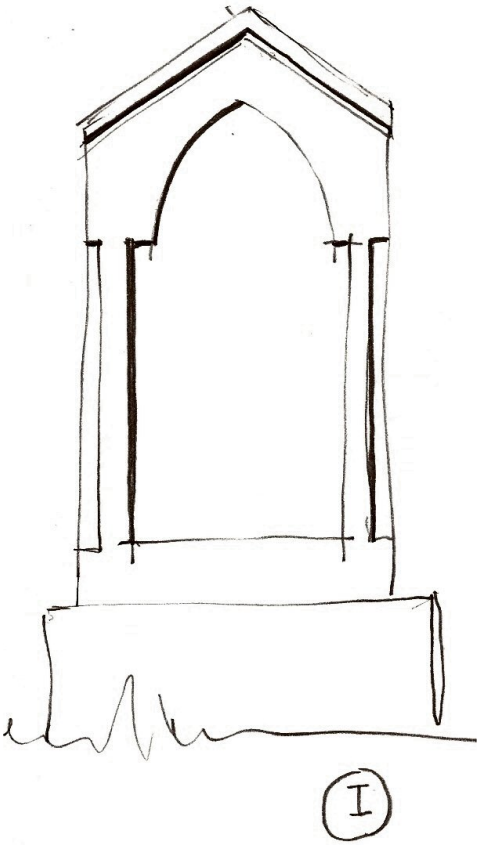

Plusieurs croquis de stèles nous ont été proposés et nous avons, dans un premier temps, retenu les projets qui nous ont semblé être le plus en conformité avec le lieu.

Les membres du bureau ont été invités a déterminer un choix qui c'est porté sur le croquis « I ».

Les dimensions seront assez proches de l'ancienne stèle (105 cm x 52,5 cm + le socle porteur) comme d'ailleurs la matière première (calcaire tendre). L'épitaphe maintiendra le passage sélectionné de l'épître de Paul « .

Par contre, j'ai demandé à ce que l'on intègre, sur la face opposée à l'épitaphe, une croix Huguenote ainsi que le lycée, afin que cette œuvre entre dans l'histoire. La gravure de la croix fera le lien avec l'itinéraire d'histoire Protestante. Une maquette définitive nous sera proposée.

Monument aux morts de Sainte-Cécile (suite et fin):

L'hebdomadaire l'Avranchin, est la principale source d'information concernant le monument aux morts de Sainte-Cécile. Le registre des délibérations ne fait état qu'une fois du monument et du comité qu'il installe; les archives paroissiales, ont quant à elles, disparu à une époque relativement récente.

Le journal dresse les listes des soucripteurs. « Souscriptions des habitants : Jules Mocquet, Jules Vivien, Hamel, Jules Chardin : 100 f chacun ; Désiré Lelandais, Ernest Poret, Vve Renouvin, Leriverey, Prestavoine, Fourel, Duval-Mocquet : 50 f chacun ; Jules Lelandais, Ligot : 30f ; Deschamps, Arsène : 25 f ; François Lemasson, Vve Legentil, Lemériel, Ernest Lepesant, Désert, Lhermitte, Alfred Lebreton, Louis Châles, Engerran, Delacour, Elise Letondu, Desmonts, Houssin, Vve Perrette, Poincheval, Mauduit : 20 f chacun ; Emle Godefroy, Tétrel, Vve Guézet, Durpos, Vve Poret, Desseroy, Albert Dubourg, Chaignon, Chauvet, Vve Augustin Lebois, Lecharpentier, Désiré Postel, Louise Fontaine, anonyme de Villedieu, Benjamin Delaunay, Hubert, père et fils : 10 f chacun ; Pascal Lebeurrier : 7 f ; Jules Baisnée : 6 f ; Lelièvre, Leherpeur, Edouard Lemasson, Vve Lecourtois, Leloup, Félix Baisnée, Henri Duval, Sévaux, père, Sévaux, fils, Mlles Hus, Chapelle, Chaponnais, Eugène Dubourg, Legoupil, Albert Duval, Mariette, Festoc, Legrand, Gilbert, Joseph Marguet, Albert Baisnée, Vve Jules Lepesant, Herpoux, Vve Coétil, Feuillet, Legros, père, Legros, fils, Landris, Vve Beaubigny, Brune, Godefroy, père, Emile Denis, Ferdinand Chardin : 5 f chacun ; Prenveille, Amand Lepesant, Victor Nové, 3 f chacun ; Pascal Lemasson, 2,50 f ; Vve Hairon, 2,50 f ; François Villain, Degalle, Ernest Postel, Guérin, Bosquet, Vve Auguste Lebois, Vve Lemaître, Vve Béliard, Félix Dupont, Pascal Dorée, Pichard, Vve Edouard Lemasson : 2 f chacun ; Vve Dorée, 1,50 f ; Ferdinand Nové, 1,50 f ; Arthur, 1 f ; Rioult, 1 f ; Vve Lebreton, 1 f ; Emilienne Brune, 1 f ; Vve Binard, 0,30 f. Souscriptions aux mariages de : Godefroy-Leprince, 4 f ; Chardin-Châles, 19,85 f ; Leronseur-Prestavoine, 11,50 f ; Lefranc-Deschamps, 4 f ; Chrétienne-Leronseur, 14,50 f ; Prestavoine-Harivel, 7,50 f ; Pommier-Lemaistre, 1 f ; Duval-Renouvin, 9,30 f.

Total de la 1ère liste : 4523,15 f. »

Le même journal annonce que le drapeau pour l'association des anciens combattants, forte de plus de 60 membres est béni. La deuxième liste de souscription est publiée le 17 avril 1920. Les souscripteurs sont : « MM Félix Fontaine : 20 f ; anonyme : 5 f ; Bourdon : 10 f; Mme Carpon : 25 f ; Melle Lebois pour A Vimont : 40 f ; Mme veuve Duval (au bourg) : 10 f ; Alexandre Plaine : 5 f ; Mme Mauviel : 10 f ; Mme Lepesant : 10f ; Albert Mauduit : 10 f ; M Leprovost (de Chérencé) : 10 f ; Mme Paul Havard : 5 f ; famille Lepesant (de Villedieu) : 100 f ; Mme Vardon (de Villedieu) : 20 f ; Mme Vimont (de Villedieu) : 20 f ; Melle Mauviel (de Villedieu) : 5 f ; M Olive (de Villedieu) : 10 f ; M Rachine : 25 f ; M Louis Lemasson : 20 f ; Mme Vital Debroise : 10 f ; Mme Fargerel : 5 f. Cela fait au total : pour la 1ère souscription la somme de 4523,15 francs et la deuxième 370 francs. »

Un total général de 4893,15 francs est disponible pour le monument. Le comité fait appel à la bonne volonté des personnes qui n'auraient pas encore souscrit et les engage à envoyer leur offrande à la mairie le plutôt possible ; l'érection du monument, sauf imprévu, devant avoir lieu fin mai.

Le monument aux morts est effectivement inauguré et béni le 27 juin 1920 (journal du 5 juin 1920).

Le fournisseur de l'obélisque de granit est connu grâce à une publicité de René Rivière qui fut diffusée dans les communes et dans laquelle il dresse la liste des monuments commémoratifs qu'il a fourni.

Le compte-rendu de cette journée est publié le 3 juillet 1920 dans l'Avranchin, sous le titre :

cérémonie :

« à l'occasion de l'érection du monument des morts, une fête a eu lieu le 27 juin à Sainte-Cécile. Des discours ont été prononcés par M le curé doyen de Villedieu ; M Mocquet, maire de Sainte-Cécile ; le docteur Lenoir, président de la société des combattants de la grande guerre. Cette fête avait réuni tous les habitants de Villedieu (sic) et des campagnes environnantes. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a été offert aux membres de la société des combattants à l'école des garçons. »

Une somme de 500 francs, due à monsieur Rivière, granitier de Villedieu, pour la réalisation du dallage dans le cimetière, est affectée le 7 novembre 1920.

Association de Sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine en Val de Sienne

34 Rue du docteur Regnault
50450 Hambye

Téléphone : 02 33 61 45 49

Messagerie :
patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

Hébergement internet :
www.lechefresne.fr

Colonne Renard-Lebugle-Duval

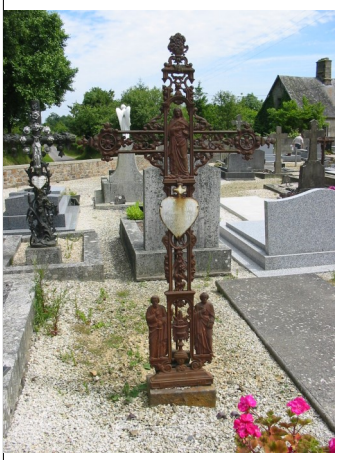

Croix de fonte ajourée illustrée du Sacré Cœur, des apôtres Pierre (clef) et Paul (épée), calice, hostie, lauriers, raisins. Signée Alfred Corneau de Charleville. Plaque famille Cadet.

Le cimetière de Beslon et deux épitaphes sélectionnées

Douze pierres tumulaires, héritées de l'ancien régime, signalent des sépultures, pour la plupart, faites dans l'une des deux églises. Elles sont disposées au sud de la nef. C'est toute une histoire qui

s'y raconte depuis le XVIe siècle. La haute colonne de granit dressée sur les sépultures des famille : Alcime Renard, adjoint au maire (1848-1898), Marie Lebugle (1852-1932), Victor Duval (1818-1852) est l'un des derniers monuments si caractéristiques du XIXe siècle. Deux ecclésiastiques, dont les monuments sont conservés, y reposent : les abbés JH Le Canu, ancien missionnaire, et Durier, né à Percy, curé de Beslon 1896-1926. Des anciens maires : P Lucas (1823-1901) ; Ernest Lucas (1861-1906). Un monument dont la croix est illustrée d'un IHS (iesus hominum salvator) rappelle l'existence de sœur Duchemin.

Une stèle dressée à proximité du carré réservé aux enfants. Une base en granit supporte une stèle gravée des épitaphes. Elle est surmontée d'une croix en marbre blanc ou en calcaire. La croix pédiculée, aux extrémités en pointe, est illustrée au croisillon, d'un losange en creux, inscrit dans un carré. Deux épitaphes rappellent la présence de deux institutrices.

La 1ère « ici repose le corps / de Melle Aimable Lucas / institutrice à Beslon / dévouée jusqu'à sa mort / à l'éducation de la jeunesse / elle passa en faisant le bien / et s'endormit doucement / dans le seigneur / le 19 mars 1881 dans sa 59e année / au milieu de sa famille en pleurs. / Bonne pour les enfants / charitable pour les parents / elle fut la mère de tous. / Priez Dieu pour elle. »

La deuxième épitaphe raconte ceci « A la mémoire / de Melle Ursule Lucas / institutrice à Hiesville / décédée à Beslon dans sa famille / le 12 novembre 1878 / dans sa 58e année. Âme charitable et dévouée / remplie de zèle et d'abnégation. / Elle travailla toute sa vie / pour la gloire de Dieu / en instruisant la jeunesse. / Priez pour elle. »

Ce petit cimetière, entièrement clos de murs et de plaques de béton, présente encore un intérêt patrimonial

incontestable ; la pression du lotissement pour de nouveaux caveaux y est forte. Ce lieu pourra t'il conserver tout son intérêt de ce fait ?...